



ACADEMIE DE
BORDEAUX

DOSSIER DE CANDIDATURE 2018 -2019

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL

MARMANDE - LOT ET GARONNE

LYCEE VAL DE GARONNE

2^{NDE} - 1^{ÈRE} - TERM
2003 - 2002 - 2001

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

La section sportive scolaire est une **structure officielle au sein de l'Education Nationale**, encadrée par des textes de référence sur l'organisation et le suivi médical des participants. Elle est née du partenariat du Lycée Val de Garonne, du Collège de la Cité Scolaire, de l'équipe éducative EPS et du Handball Club Marmandais.

La section s'adresse à des élèves qui pratiquent le handball au niveau fédéral, volontaires, issus ou non de la section sportive du Collège de la Cité Scolaire.

Notre structure est organisée autour d'un projet global de formation. Il s'agit d'**accompagner la lycéenne ou le lycéen dans un double projet ambitieux** :

- **Poursuivre ses études pour réussir une orientation choisie**
- **Ambitionner une pratique handball vers son meilleur niveau**

La Section Sportive Handball du Lycée Val de Garonne est encadrée par un professeur d'EPS, un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er spécialité Handball, Entraîneur Inter Régional Jeunes, un DE JEPS Handball, Entraîneur Régional et un BP JEPS Sports Collectifs Mention Handball, Entraîneur Inter Régional Enfants et a pour objectifs :

- D'intégrer et d'ouvrir l'établissement au tissu social associatif environnant
- De fédérer des jeunes autour d'un projet commun novateur qui pourra développer un contexte social et humain de qualité
- De promouvoir la réussite scolaire
- De faciliter l'intégration sociale et l'épanouissement humain
- De véhiculer des valeurs de respect (de l'arbitre, de l'adversaire), citoyenneté et de responsabilité
- De sensibiliser les jeunes à l'hygiène, la nutrition et l'équilibre postural
- De permettre à des joueurs motivés, ayant un potentiel de développement, de se perfectionner en handball par un entraînement régulier
- De s'inscrire dans un projet collectif compétitif fédérateur pour représenter le lycée au plus haut niveau dans les compétitions organisées par UNSS

La section sportive réunit un groupe de **10 à 28 jeunes nés entre 2001, 2002 et 2003** qui s'entraînent trois heures par semaine et qui ont accès à une pratique supplémentaire proposée par l'association Handball Club Marmandais. Les séances d'entraînement ont lieu au Gymnase du Lycée Val de Garonne et/ou à la Salle de Sport Jacques-Ladeveze. Des aménagements sur leur temps de travail sont faits de manière à concilier études et sport de la meilleure des manières possibles.

ÉTABLISSEMENT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION

Le Lycée Val de Garonne dispose d'une demi-pension ouverte chaque jour, du lundi au vendredi pour les demi-pensionnaires. Il offre également, dans la limite des capacités d'accueil, la possibilité d'être interne pour les élèves habitant plus loin.

Tarifs Internat et Demi-Pension (à titre indicatif 2017)

Demi-Pension (5 jours) : 505,80 €

Demi-Pension (4 jours) : 432,00 €

Interne : 1 340,64 €

L'internat du Lycée Val de Garonne ouvre ses portes le dimanche soir.

Idéalement placé, l'établissement scolaire n'est qu'à 10 minutes de la Gare de Marmande.

Les frais de déplacement aller/retour de l'internat au domicile sont à la charge des parents.



SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE MARMANDE

Marmande est située en Lot et Garonne au cœur de la Nouvelle Aquitaine.
A seulement 45 minutes d'Agen.

0H45

Agen, Bergerac
Villeneuve / Lot

1H00

Bordeaux, Mont de Marsan

0H30

Langon, Bazas
Monségur

CONDITIONS D'ADMISSION, DOSSIER D'INSCRIPTION

- Etablir un dossier d'inscription complet (date limite des dépôts de dossier : 23 avril 2018)
- Avoir un dossier scolaire satisfaisant
- Satisfaire aux tests sportifs
- Etre licencié dans un club de handball

Fiche d'inscription jointe dans le dossier

- Une demande de candidature
- Une fiche de renseignements sportifs
- Une lettre de motivation
- Les deux premiers bulletins de notes de l'année en cours
- Le règlement intérieur de la section sportive signé
- Un chèque de 15 € pour la licence obligatoire à l'association sportive du lycée (ce chèque sera rendu si le dossier n'était pas retenu)
- Autorisation parentale à l'UNSS

RECRUTEMENT

Chaque année, votre enfant est soumis au recrutement. L'intégration dans la Section Sportive Scolaire en classe de 2nde ne garantit pas le parcours complet jusqu'à la Terminale.

L'ensemble des jeunes souhaitant intégrer la Section Sportive Scolaire de Marmande est évalué lors d'une détection. Au programme de ce temps : comportement individuel et collectif en situation pédagogique et d'opposition.

Attention, le comité de recrutement peut refuser l'accès à un jeune pour des résultats scolaires peu satisfaisants ou un mauvais comportement qui ne rentre pas dans les attentes de l'établissement.

Deux paramètres sont pris en compte lors du recrutement :

- L'aspect scolaire
- La dynamique sportive

CRÉNEAUX D'ENTRAÎNEMENTS ET OBLIGATIONS

Deux séances sont proposées dans la semaine le mardi (16h45 à 18h15) et mercredi (12h45 à 14h15).

Une séance optionnelle sera proposée aux joueurs et joueuses intégrant la Section Sportive (séance en association avec le Handball Club Marmandais) sur volontariat des joueurs et joueuses et non obligatoire.

Chaque joueur et joueuse s'engage à participer à au moins une séance par semaine (vendredi inclus) avec son club d'origine.

ENCADREMENT



DESMARRE Armelle - Coordinatrice
Professeur d'EPS

GONDELLON Matthieu - Coordinateur & Intervenant
BEES 1er Degré Handball et Entraîneur Inter Régional Fédéral Jeunes
Entraîneur : Nationale 3 Féminine & Championnat de France - 18 Ans Féminines de Marmande



MARC Sébastien - Intervenant
DE JEPS Mention Handball, BP JEPS ATP, Entraîneur Régional
Entraîneur : Nationale 3 Féminine

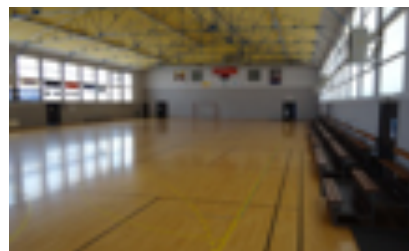
MARROCCO Jérémy - Intervenant
BP JEPS Sports Collectifs Mention Handball, Entraîneur Inter Régional Fédéral Enfants
Encadre : Excellence Régionale Masculine

LIEU DE PRATIQUE

L'ensemble des séances d'entraînements se déroulent à la Salle de Sport Jacques-Ladeveze mise à disposition par la Ville de Marmande au Handball Club Marmandais (idéalement placée par rapport à l'établissement en étant à seulement 200 mètres).

L'établissement compte quant à lui deux gymnases d'entraînement.

Cette salle permet un travail de qualité avec la possibilité d'accéder à une salle de musculation entièrement équipée tout le long de l'année pour l'ensemble des jeunes de la section.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le dossier de candidature complet et envoyé après étude vous permettra de présenter le concours de recrutement.

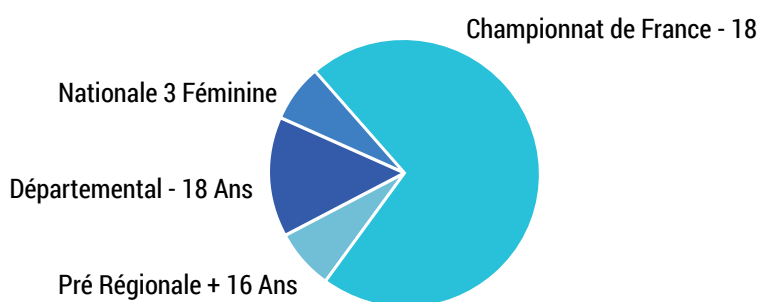
Les élèves retenus à l'issue des tests sportifs devront faire une demande de dérogation en cochant la case « Parcours Scolaire Particulier » et / ou celle portant la mention « Section Sportive » dans le document administratif lors de la demande d'affectation dans la classe de seconde, première ou terminale (voir le secrétariat de l'établissement d'origine).

Après le concours, dès lors que le dossier sera retenu et l'inscription entérinée, un certificat médical (qui vous sera fourni par nos soins) sera à faire remplir par un médecin titulaire du CES de médecine du sport.

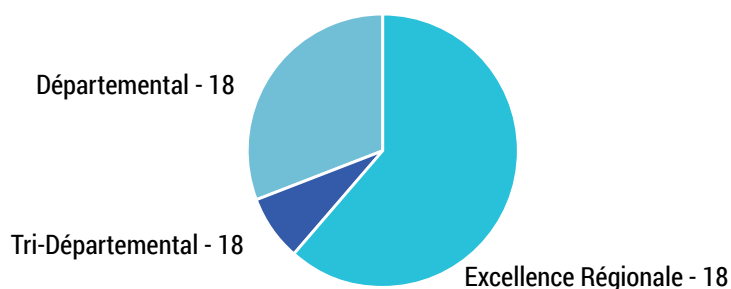
Attention, le rectorat reste décisionnaire des changements des dérogations. De ce fait nous ne pouvons garantir le fait que votre fils, fille puisse intégrer la Lycée Val de Garonne avec certitude malgré notre décision de l'accepter en Section Sportive.

PROMOTION 2017 / 2018

Niveau de jeu des Féminines en club



Niveau de jeu des Masculins en club



CONTACTS

www.hbcmarmandais.fr
6047005@ffhandball.net

GONDELLON MATTHIEU
06 89 85 62 72

DATES À RETENIR

23 AVRIL 2018

Date limite des dépôts de dossiers de candidature
HANDBALL CLUB MARMANDAIS
20, Rue du Stade
47200 MARMANDE
ou 6047005@ffhandball.net

25 AVRIL 2018

Tests Sportifs d'entrée de 14h30 à 17h30
Accueil des participants à 14h30
Présence obligatoire
Lieu : Salle de Sport J. Ladeveze